

LE BULLETIN DU MONITORAT

Présentation d'un travail écrit : tout ce que vous devez savoir sur la bibliographie, les notes infrapaginales et les citations

Arrive la fin du trimestre, moment où les travaux et les examens s'amalgament à la course folle de Noël. Afin de vous faciliter un peu la vie, voici quelques règles de présentation méthodologiques pratiques qui vous aideront lorsque vous mettrez la touche finale à vos travaux de fin de session.

N'oubliez pas que tout bon travail contient une bibliographie d'ouvrages cités ou consultés; par conséquent, démontrez votre assiduité intellectuelle et évitez de vous faire accuser de plagiat en exposant vos sources d'influence.

- Il faut savoir qu'il existe deux manières de présenter une bibliographie : la méthode classique et la méthode auteur-date. Peu importe celle que vous choisirez, la règle numéro un de toute bibliographie est L'UNIFORMITÉ! Contentez-vous d'en suivre une seule et de l'appliquer à toutes vos références.
Truc pour les futés : jetez un coup d'œil à la bibliographie des syllabus de vos cours, cela vous donnera un indice sur la méthode préconisée par vos enseignants! Dans le doute, consultez-les.
- Règle numéro deux : la ponctuation classique s'applique aux références bibliographiques. N'oubliez donc pas vos points à la fin des références et des notes en bas de page. Référez-vous à nos modèles pour savoir où mettre les points, les virgules et les deux-points.
- Règle numéro trois : **DOUTEZ**, ne prenez rien pour acquis! Mieux vaut douter et vérifier que croire en une chose inexacte.

1. La méthode classique :

Pour un livre :

Nom, prénom de l'auteur. *Titre : sous-titre*. Numéro et nature de l'édition s'il y a lieu. Ville : Maison d'édition, coll. « Nom de la collection », numéro du document dans la collection, année de publication, nombre de pages.

Pour un article :

Nom, prénom de l'auteur. « Titre de l'article ». *Titre de la revue : sous-titre*, volume, numéro (saison ou mois), année, pages de l'article.

Avec la méthode classique, utilisez les notes infrapaginales. Lorsque vous faites référence pour la première fois à un ouvrage dans votre travail, placez un appel de note à la fin de la « citation » (Prénom et nom de l'auteur, *Titre : sous-titre*, Ville, Maison d'édition, coll. « Nom de la collection », numéro du document dans la collection, année de publication, page citée) et notez la référence complète au bas de la page en séparant les éléments bibliographiques par des virgules. Vous pourrez ensuite avoir recours à des locutions latines pour abrégier les références subséquentes.

ATTENTION

- Les locutions latines doivent être écrites en italiques, ce sont des mots étrangers.
- N'oubliez pas qu'un point suit toujours une abréviation.
- Ces locutions sont des adverbes, une majuscule est requise en début de phrase seulement. D'ailleurs, une note infrapaginale doit toujours se terminer par un point.

Gros plan sur les locutions latines			
Locution	Abréviation	Traduction	Utilisation et exemple
<i>ibidem</i>	<i>ibid.</i>	au même endroit	Note en bas de page : même ouvrage, page différente. ¹ Aurel Ramat, <i>Le Ramat de la typographie</i> , 8 ^e édition, Montréal, Aurel Ramat, 2005 [1982], p. 116. ² <i>Ibid.</i> , p. 117.
<i>idem</i>	<i>id.</i>	le même	Note en bas de page : même ouvrage, même page. ³ <i>Id.</i>
<i>loco citato</i>	<i>loc. cit.</i>	à l'endroit, au lieu cité	Note en bas de page : remplace la référence à un article périodique. Certains utilisent aussi l'abréviation <i>art. cit.</i> ⁴ Tony Simons, <i>loc. cit.</i> , p. 11.
<i>opere citato</i>	<i>op. cit.</i>	dans l'ouvrage déjà cité	Note en bas de page : Ouvrage cité précédemment, page différente. Réservé aux livres. ⁵ Chantal Bouthat, <i>Guide de présentation des mémoires et des thèses</i> , Montréal, Université du Québec à Montréal, Décanat des études avancées et de la recherche, 1993, p. 27. ⁶ Aurel Ramat, <i>op. cit.</i> , p. 118.
<i>et alii</i>	<i>et al.</i>	et autres	Notes en bas de page et bibliographie : lorsqu'il y a plus de trois auteurs. ⁷ Jacques Aumont <i>et al.</i> , <i>Esthétique du film</i> , 3e éd. rev. et augm., Paris, Armand Collin, 2004 [1983], p. 123.

2. La méthode auteur-date ou dite américaine :

Pour un livre :

Nom, prénom de l'auteur. **Année de publication**. *Titre : sous-titre*. Numéro et nature de l'édition s'il y a lieu. Ville : Maison d'édition, coll. « Nom de la collection », numéro du document dans la collection, nombre de pages.

Pour un article :

Nom, prénom de l'auteur. **Année**. « Titre de l'article ». *Titre de la revue : sous-titre*, volume, numéro (saison ou mois), pages de l'article.

Les références de cette méthode sont placées entre parenthèses directement dans le texte, suite à la « citation » (Auteur, année, page). C'est pour cette raison qu'il faut inscrire dans la bibliographie l'année de publication tout de suite après le nom de l'auteur, afin de pouvoir repérer les références rapidement. Avec cette méthode, vous pouvez tout de même utiliser des notes infrapaginales, mais à titre explicatif seulement, les références étant intégrées dans le corps du texte.

3. Les citations

1. Reproduire les citations textuellement avec : ponctuation originale, majuscules et fautes s'il y en a.
2. Faire suivre les termes douteux de l'adverbe *sic* (ainsi) entre parenthèses.
3. Les citations courtes sont insérées dans le texte entre guillemets français (« »).
4. S'il y a déjà des guillemets dans la citation courte, remplacez-les par les guillemets anglais (" ").
5. Les citations de plus de trois lignes sont mises en retrait (1 cm), sans guillemets.
6. Les modifications apportées à une citation sont indiquées par des crochets : [].
7. Du moment où l'italique est utilisé dans une citation, on indique dans la note si c'est nous (« Je souligne ») ou l'auteur de la citation (« L'auteur souligne ») qui souligne.
8. On place la ponctuation après les guillemets de la citation, sauf dans le cas où le signe de ponctuation appartient à la citation, auquel cas la ponctuation vient avant le guillemet fermant.
9. L'appel de note est placé à l'intérieur des guillemets français, après le signe de ponctuation si celui-ci est à l'intérieur des guillemets.

Perfectionnez votre style : Il est primordial de rattacher les citations à votre argumentation : créez des liens clairs entre votre propos et le passage cité. En théorie, votre citation devrait faire partie d'une phrase où vous la présentez.

Pour plus de renseignements, nous vous invitons à consulter le site *InfoSphère* de la bibliothèque de l'UQAM : http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/sciences_humaines/module7/citer2.html

Soyez malins, choisissez vos sources : Vous devez vous montrer critiques face à vos sources, vous éviterez ainsi de discréditer vos propos en citant une référence douteuse. Pour ce faire, portez attention à la réputation des maisons d'édition (privilégiez par exemple les presses universitaires) et des revues (elles doivent être savantes, spécialisées). Lorsqu'il est question de sources sur internet, sachez que certains sites ont plus de valeur que d'autres : les sites gouvernementaux et universitaires sont plus fiables que les sites anonymes, les *blogs* et les forums de discussion.

Nous vous invitons encore une fois à consulter le site *InfoSphère* pour approfondir la question : http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/sciences_humaines/module7/evaluer1.html

Truc de pro, citer une citation : L'auteur que vous êtes en train de lire cite un passage génial qui est parfait pour votre analyse littéraire, comment rendre justice à l'auteur tout en citant sa citation? Vous devez tout simplement citer les deux sources en commençant par l'originale, séparez ensuite les deux citations par un point-virgule puis ajoutez « cité dans » : Jack Kérouac, *On the road*, New York, Penguin Book, 1976 [1957], p. 70; cité dans William S. Messier, « Truman et le jazz dans *On the road* », *Postures, critiques littéraires : Les écritures de l'Histoire*, no 10 (printemps), 2008, p. 108-115.

4. Notre bibliographie

Veillez noter que nous utilisons ici la méthode classique et que, pour la méthode auteur-date, vous devez placer l'année de publication après le prénom de l'auteur.

Article de périodique :

Simons, Tony. « Le jeu des espaces dans *Jésus de Montréal* ». *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 2, n°2, 1999, p. 1-13.

Chapitre de livre :

Vonarburg, Élisabeth. « Le temps ». In *Comment écrire des histoires : guide de l'explorateur*, p. 55-73. Sainte-Foy : Les éditions le Griffon d'argile, 1986.

Chapitre d'un collectif :

Sartre, Jean-Paul. « Pour qui écrit-on? ». In *Littérature et société : anthologie*, sous la dir. de Jacques Pelletier avec la collab. de Jean-François Chassay et Lucie Robert, p. 59-106. Montréal : VLB éditeur, coll. « Essais critiques », 1994.

Document électronique, page spécifique d'un site web :

Service des bibliothèques de l'UQAM. « Présenter sa bibliographie : documents imprimés et électroniques ». *InfoSphère*. 2006. En ligne. <http://www.bibliotheques.uqam.ca/InfoSphere/sciences_humaines/module7/citer3.html>. Consulté le 19 novembre 2008.

Œuvre cinématographique :

Wells, Orson. *Citizen Kane*. S.l. : Turner Home Entertainment, 1991 [1941]. DVD, 119 min.

Ouvrage collectif :

Delacroix, Maurice (dir.). *Méthodes du texte : introduction aux études littéraires*. Paris : Duculot, 1987, 391 p.

Mémoire et thèse :

Maisonneuve, Lise. « Le cégépien lecteur : étude des perceptions et des représentations de la lecture ainsi que des attitudes envers les pratiques scolaire et personnelle de la lecture et analyse des lectures effectives ». Thèse de doctorat, Montréal, Université du Québec à Montréal, 2002, 254 p.

Monographie :

Bouthat, Chantal. *Guide de présentation des mémoires et des thèses*. Montréal : Université du Québec à Montréal. Décanat des études avancées et de la recherche, 1993, 110 p.

Lafrenière, Denis. *Présentation d'un travail écrit : règles de base*. Montréal : Université du Québec à Montréal. Monitorat en Études littéraires et Certificats en Français écrit, Création et Scénarisation, 2002, 4 p.

Traduction :

Baricco, Alessandro. *Soie*. Trad. de l'italien par Françoise Brun. Paris : A. Michel, coll. « Les Grandes traductions », 1997, 120 p.

Publication électronique en format PDF ou word :

Globe. *Revue internationale d'études québécoises*. « Protocole de rédaction ». S.d. En ligne. 3 p. <http://www.revueglobe.uqam.ca/pdf/Protocoled_auteur.pdf>. Consulté le 19 novembre 2008.

Merci à Luc Bonenfant pour son document « Protocole de rédaction des travaux suggéré », duquel nous avons tiré textuellement les conseils 5 à 9 sur les citations. Ce document est disponible au local du monitorat sur demande. Quant aux conseils 1 à 4, ils sont tirés de Chantal Bouthat, « Zoom sur les citations et les références bibliographiques », *Biblio-clip*, no 27 (janvier-août), 2000, p. 3. Le document produit par M. Denis Lafrenière et mentionné plus haut est aussi disponible au monitorat

Marilyne Claveau